

EFFC Guide pour la gestion des risques

1. Introduction

Le guide EFFC pour la gestion des risques a pour objectif d'apporter éclairage et conseils à ses membres, pour l'identification et la gestion des risques dans le cadre des travaux géotechniques.

Les objectifs de ce guide sont :

- de formaliser ce que les sociétés font toujours de manière informelle afin d'identifier et de gérer les risques (de la même façon qu'au début de l'assurance qualité)
- de s'assurer que toutes les sociétés se font concurrence sur un même pied d'égalité (c'est à dire que les risques et leurs conséquences possibles ont été correctement pris en compte par tous)
- d'apporter un outil aidant à faire prendre conscience à nos clients des risques, à gérer ces risques et leurs conséquences financières)
- de former et d'assister les petites et moyennes entreprises de l'EFFC en particulier.

Il est amusant de constater que beaucoup considèrent l'industrie pétrochimique comme plus sûre que les travaux géotechniques. C'est seulement dû au fait que les conséquences d'un incident dans le secteur pétrochimique sont si importantes que cette industrie a été contrainte d'introduire des pratiques rigoureuses de gestion des risques à un stade très avancé de son développement.

Une gestion appropriée des risques sur un projet ne peut se révéler un succès que si tous les acteurs travaillent ensemble avec un objectif commun de minimiser les risques et d'optimiser les opportunités. Les meilleures discussions ont lieu quand le client final est impliqué et participe activement.

Ce guide est voulu comme un document interne aux membres de l'EFFC. De nombreuses données du registre des risques devraient cependant être transmises à l'équipe Projet afin qu'elles soient prises en compte dans le registre des risques du projet.

2. Gestion des risques

2.1 Principes généraux

La gestion des risques est un procédé qui permet l'analyse et la gestion dans le temps des risques associés à un projet.

Les risques pour lesquels il y a de nombreuses données peuvent être évalués statistiquement. Deux projets ne se dérouleront pas de la même façon et cela se passe souvent mal pour des raisons uniques à un projet particulier.

Le bon usage de la gestion des risques va permettre :

- une compréhension accrue du projet
- une compréhension accrue des risques et de leur impact sur le contrat chez les différents acteurs de ce dernier
- une capacité à affecter les risques à celui des acteurs du contrat qui est le mieux à même de les prendre en main
- une évaluation des éventualités qui reflètent vraiment les risques
- une possibilité de prise de risques plus grande mais surtout plus sensée
- une facilité de la prise de décisions
- une meilleure possibilité de s'assurer
- une réduction des risques.

Il est de la responsabilité de l'encadrement supérieur de définir une politique de gestion des risques pour chaque membre. De telles politiques devraient clairement identifier les objectifs et développer les procédures à suivre, attribuer les responsabilités, donner les moyens et la formation adéquate et mettre en place la communication et les procédures de révision.

Les principaux éléments dans le procédé incluent :

- l'identification et la description des risques principaux
- le classement de chaque risque selon sa probabilité et son impact
- la détermination du type de mesures de contrôle nécessaire
- L'évaluation du risque résiduel après la mise en œuvre des mesures de contrôle
- l'allocation du risque résiduel
- La communication des résultats
- Le pilotage, l'examen et la communication à des périodes régulières définies.

2.2 Le registre des risques

Si les risques ne sont pas identifiés, il est impossible de les prévenir ou de diminuer leurs conséquences. Un classement des risques est essentiel pour s'assurer que les plus gros efforts sont consacrés aux risques dont les conséquences sont les plus graves pour le projet.

La préparation du registre des risques permet d'identifier et de classer systématiquement tous les risques.

Il est suggéré de classer les risques ainsi :

- degré du risque = occurrence x Impact

On attribue des valeurs numériques à l'occurrence et à l'impact du risque :

<u>Occurrence</u>		<u>Impact</u>	
Très probable	5	Très forte	5
Probable	4	Fort	4
Possible	3	Moyen	3
Peu probable	2	Faible	2
Négligeable	1	Très faible	1

2.3 Répondre à un risque

Idéalement, seuls les risques avec un très faible degré devrait être acceptés et gérés, mais en pratique, ce n'est pas toujours possible.

Les risques devraient alors être :

- évités ou
- s'ils sont inévitables, transférés (entièrement ou partiellement) à tiers ou
- s'ils ne sont pas transférables, atténués ou
- si on ne peut les atténuer, acceptés et gérés

2.4 Aide-mémoire

L'expérience a montré que des listes génériques sont de loin beaucoup plus efficaces que de partir de rien sur chaque projet. L'annexe 2 fournit un aide-mémoire qui identifie de nombreux risques parmi les plus courants. Cet aide-mémoire ne se veut pas exhaustif et chaque membre devrait ajouter des risques spécifiques à un projet à cette liste.